Représentant sécurité opérationnelle (RSO)

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SYSTRA Lolita PERRIN

05.17.86.00.86 formation_poitiers@systra.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les participants doivent avoir les prérequis nécessaires pour accéder à la formation et une expérience dans le ferroviaire.

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre cette formation initiale, les stagiaires doivent?: - Être formé aux risques ferroviaires (RF) et électriques (CO), - Être formé à la TES M – sur la compétence "Agent Sécurité du Personnel".

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation initiale à la mission de Représentant Sécurité Opérationnelle (RSO), les stagiaires doivent être capables de maîtriser les éléments suivants : - Connaître l'organisation générale du réseau ferroviaire, - Connaître les principes de la gestion, de l'espacement et l'organisation des circulations ferroviaires, - Décrire l'organisation générale d'un chantier (Décret 92, décret 94, documents d'organisation, ...), - Utiliser les documents d'organisation et d'autorisation prévu lors des chantiers, - Appliquer les circuits d'autorisation des documents lors des chantiers, - Appliquer ou faire appliquer les mesures de sécurité, procédures en cas d'incident, d'accident ou situation présentant un risque grave ou imminent.

Contenu et modalités d'organisation

- Organisation du réseau ferroviaire - Espacement des trains et organisation des circulations - Principes de gestion de la sécurité des circulations ferroviaires - Les installations de tractions électriques - Connaissances du cadre légal de la sécurité - Les procédures de déroulement des travaux sur RFN et Missions du RSO - Exercices - Evaluations théoriques et pratiques écrites

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de par Commentaires sur la parcours personnalisable Du lundi 13h3

Type de parcours Individualisé Du lundi 13h30 au vendredi 12h00.

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Suite à cette formation, les participants peuvent continuer une formation certifiante "TES D - Habilitation aux travaux sur Infrastructure aux abords HTI a".

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00216295	du 01/01/2020 au 31/12/2021	Poitiers (86)	SYSTRA		Non éligible	FPC